



# Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du premier trimestre  
de 2023–2024 (non audité)

Pour la période terminée  
le 30 juin 2023

Canada 

# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION.....</b>                                      | <b>3</b>  |
| RÉSUMÉ.....  | 3         |
| FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION.....                                    | 5         |
| STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ.....                                      | 6         |
| VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS) .....   | 7         |
| OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC) .....   | 9         |
| RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS.....   | 11        |
| DISCUSSION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE.....   | 16        |
| ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE.....                              | 19        |
| <b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS .....</b>               | <b>21</b> |
| <b>ÉTATS FINANCIERS .....</b>  | <b>22</b> |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....   | 22        |
| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL.....   | 23        |
| ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES .....   | 24        |
| ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE .....  | 25        |
| <b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS) .....</b>              | <b>26</b> |
| 1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT .....   | 26        |
| 2. NORMES DE PRÉSENTATION.....   | 27        |
| 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES .....  | 28        |
| 4. TRÉSORERIE.....   | 28        |
| 5. CRÉANCES .....  | 29        |
| 6. AUTRES ACTIFS.....  | 29        |
| 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER.....  | 30        |
| 8. PRODUITS DIFFÉRÉS.....  | 30        |
| 9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ.....   | 31        |
| 10. OBLIGATIONS LOCATIVES .....  | 31        |
| 11. GESTION DU CAPITAL.....  | 32        |
| 12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS .....                                    | 32        |
| 13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES<br>CLIENTS..... | 37        |
| 14. AUTRES PRODUITS .....  | 38        |
| 15. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION.....                                | 38        |
| 16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES .....   | 38        |
| 17. ÉVENTUALITÉS.....  | 39        |

# COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

## RÉSUMÉ

Les résultats financiers de la CCC lors du premier trimestre de l'exercice 2023–2024 s'appuient sur la stratégie à trois piliers énoncée dans le plan d'entreprise 2023–2024 (le plan). La stratégie d'entreprise permet à la CCC de continuer à fournir aux exportateurs canadiens des services qui soutiennent l'expansion de leurs flux de revenus internationaux, d'harmoniser les ententes commerciales avec les priorités internationales du gouvernement du Canada, et de mener ses activités tout en adhérant aux normes les plus élevées en matière de conduite éthique des affaires.

Dans l'ensemble, la CCC a obtenu des résultats opérationnels et financiers favorables pour le premier trimestre de 2023–2024, par rapport aux objectifs trimestriels établis dans le Plan et aux résultats comparatifs de la période précédente. Ces résultats favorables sont dus à l'augmentation de l'activité dans les secteurs du maître d'œuvre international (y compris les livraisons dans le cadre du contrat PBB), de l'Accord de partage de la production de défense et de l'approvisionnement.

### **Pilier 1: Accroître les exportations canadiennes grâce au commerce inclusif**

La CCC a enregistré une croissance de la valeur des contrats signés (VCS)<sup>1</sup> et des opérations commerciales (OC)<sup>2</sup> comparativement à la même période lors de l'exercice précédent.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la CCC:

- a signé pour 1,3 milliard de dollars de nouveaux contrats commerciaux (principalement dans les secteurs de la défense et de l'agriculture) à travers les trois secteurs d'activité. Ce chiffre dépasse de 1,1 milliard de dollars les résultats de la période comparative (223,8 millions de dollars) et évolue favorablement vers l'objectif de 2,4 milliards de dollars fixé dans le plan ;
- a réalisé 1,2 milliard de dollars en opérations commerciales, reflétant les biens et les services livrés dans le cadre des contrats de la CCC. Ce chiffre dépasse de 635,3 millions de dollars les résultats de la période comparative (578,9 millions de dollars) et évolue favorablement vers l'objectif de 3,2 milliards de dollars fixé dans le plan.

### **Pilier 2: Apporter de la valeur aux Canadiens à travers l'efficacité opérationnelle**

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux se mesure souvent en années et est influencé par les événements politiques, économiques et géopolitiques étrangers. La CCC surveille et gère l'impact financier qui en résulte afin d'assurer sa viabilité financière et s'efforce d'assurer l'efficacité opérationnelle en optimisant son personnel, ses processus et ses systèmes.

---

<sup>1</sup> La VCS est une mesure non définie par les PCGR qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

<sup>2</sup> Les OC sont une mesure de l'activité économique non définie par les PCGR qui représentent la valeur des biens et des services livrés dans le cadre d'un contrat au cours de la période de référence.

Les revenus et les dépenses de la CCC ne sont pas acquis sur une base linéaire mensuelle, ce qui est reflété dans ce rapport trimestriel.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la CCC :

- a réalisé un bénéfice net de 8,5 millions de dollars. Ce chiffre dépasse le bénéfice net de la période comparative (585 mille dollars), soit une augmentation de 7,9 millions de dollars et dépasse le bénéfice net prévu dans le Plan (5,1 millions de dollars), soit un dépassement de 3,4 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable :
  - aux revenus provenant des frais de service de 9,2 millions de dollars, ce qui s'aligne avec l'objectif de 8,9 millions de dollars fixé dans le Plan. Ce chiffre est supérieur au bénéfice net comparatif 2022–2023 de 2,9 millions de dollars (augmentation de 6,3 millions de dollars), en raison de l'augmentation de la VCS et de la CTT;
  - aux produits financiers et autres de 3,2 millions de dollars, gagnés sur les soldes de trésorerie, qui ont dépassé l'objectif de 1,2 million de dollars établi dans le Plan et le bénéfice net comparatif 2022–2023 de 282 mille dollars (augmentation de 2,9 millions de dollars);
  - aux charges d'exploitation et frais d'administration de 7,3 millions de dollars qui sont inférieurs à l'objectif de 8,4 millions de dollars établis dans le Plan en raison du calendrier des dépenses liées à la dotation en personnel et à l'innovation. Les dépenses sont plus élevées comparativement aux résultats de la période comparative de 6,2 millions de dollars (augmentation de 1,1 million de dollars) en raison des postes vacants au cours de l'année précédente.
- En outre, le solde des bénéfices non répartis a augmenté de 4,5 millions de dollars passant de 34,6 millions de dollars au 31 mars 2023 à 39,1 millions de dollars. Cette augmentation reflète le bénéfice net de 8,5 millions de dollars depuis le début de l'année, compensé par un dividende de 4,0 millions de dollars, déclaré par le conseil d'administration au cours du trimestre.

### **Pilier 3 : Renforcer l'impact de la CCC grâce à des mesures environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)**

Les considérations et les initiatives ESG sous-tendent tous les aspects des activités de la CCC. La CCC continue de mettre en œuvre et d'appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques, de conduite responsable des affaires et de gouvernance interne.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 :

- la CCC a influencé sept exportateurs dans la mise en œuvre ou l'amélioration de leurs politiques d'intégrité, procédures ou programmes de formation pour les employés. La Corporation a l'intention d'influencer 15 exportateurs au cours de l'exercice 2023–2024. L'intention est d'élargir cet objectif pour inclure les droits de l'homme dans les années à venir.
- La CCC a lancé son premier code pour les exportateurs en mars 2023. Au 30 juin, plus de 20 exportateurs ont reconnu le code, qui constitue une partie importante de l'évaluation de la diligence raisonnable de la CCC en matière d'intégrité.

## FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes. Ils doivent être lus parallèlement avec les états financiers annuels audités de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2023. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

### Énoncés prospectifs

Le présent document contient des projections et d'autres énoncés prospectifs. De tels énoncés exigent que la direction pose des hypothèses qui sont assujetties à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer significativement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques qui suit l'analyse financière.

### Normes internationales d'information financière

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) comme référence pour les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Selon les normes IFRS, les résultats financiers de la Corporation commerciale canadienne (CCC ou la Corporation) sont présentés à titre de mandataire. Toutefois, dans son rôle de maître d'œuvre, la CCC a l'obligation contractuelle de s'assurer de l'exécution des contrats conclus avec les acheteurs gouvernementaux étrangers et de veiller à ce que les conditions des contrats soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien.

### Mesures non conformes aux PCGR

Dans l'analyse qui suit, la Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

### Contrats de valeur élevée

Auparavant, les contrats d'une valeur élevée ont eu une incidence importante sur les états financiers de la Corporation; ils peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global. Le plus important de ces contrats est le contrat pluriannuel du Programme des brigades blindées (PBB) d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. En raison de l'importance de ce contrat, le PBB est présenté séparément dans certaines sections des commentaires et de l'analyse de la direction.

### Taux de change

Les contrats que la Corporation conclut avec des acheteurs gouvernementaux étrangers sont dans la même devise que les contrats correspondants signés avec des exportateurs canadiens.

Cette concordance des devises pour les rentrées de fonds et les paiements contractuels limite le risque de change de la CCC. Dans les cas où le paiement entre les parties est effectué en monnaie différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La majorité des opérations de la CCC sont effectuées en dollar américain. Comme la monnaie de référence de la CCC est le dollar canadien, les résultats présentés peuvent être touchés par les fluctuations des taux de change.

## STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC exploite trois grands secteurs d'activité et travaille avec des exportateurs de tous les secteurs industriels du Canada.

### **Accord sur le partage de la production de défense (APPD)**

La CCC soutient une importante activité d'exportation canadienne dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). L'APPD permet aux exportateurs canadiens de participer à des appels d'offres en faisant partie de la base d'approvisionnement national du département de la Défense (DoD) des États-Unis. En facilitant l'accès de cette manière, la CCC offre aux exportateurs canadiens des occasions d'affaires qui stimulent les exportations et les emplois au Canada, tout en générant des avantages économiques au Canada et aux États-Unis.

L'APPD continue de soutenir à la sécurité collective du Canada et des États-Unis en tirant parti des forces industrielles et technologiques de chaque pays pour répondre aux besoins respectifs en matière d'approvisionnement de matériel de défense. Le commerce transfrontalier lié à l'APPD offre également d'importantes possibilités aux entreprises de certains des secteurs les plus innovateurs du Canada.

La CCC ne facture pas de frais de service du secteur d'activité lié à l'APPD. Le budget fédéral de 2021 a rétabli un crédit annuel de 13,0 millions de dollars pour l'administration de l'APPD.

### **Maître d'œuvre international (MOI)**

Le secteur d'activité du service de maître d'œuvre international (MOI) de la Corporation est un service tarifé qui établit des contrats de gouvernement à gouvernement (GÀG) avec des acheteurs gouvernementaux étrangers et des contrats correspondants avec des exportateurs canadiens. La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles, dans des secteurs industriels canadiens diversifiés. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le volume des exportations et le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant les priorités du gouvernement du Canada. Chaque contrat est unique et la garantie d'exécution des contrats de la CCC incite davantage les gouvernements étrangers à faire appel à l'expertise canadienne pour des projets stratégiques prioritaires (sécurité alimentaire, transport, infrastructure, sécurité nationale, etc).

Les accords de concession portent sur l'exploitation de loteries électroniques par un exportateur canadien dans divers pays.

## **Approvisionnement pour le compte d'autres ministères du gouvernement du Canada (Approvisionnement)**

La CCC aide les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre aux besoins urgents et complexes en matière d'approvisionnement. Pour ce faire, elle doit trouver des biens et des services qui permettent de respecter divers engagements internationaux ou de répondre à des besoins de programmes. La Corporation perçoit des frais pour couvrir les coûts de gestion de ces programmes.

De plus, la CCC gère dix bureaux commerciaux canadiens en Chine au nom d'Affaires mondiales Canada (AMC). Ces bureaux fournissent du soutien aux entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer le marché chinois, tout en offrant une solution de représentation commerciale rentable pour AMC. La CCC recouvre tous les coûts de ce programme et facture des frais à AMC pour ses services.

## **Secteurs industriels canadiens**

La CCC ventile ses contrats avec les exportateurs canadiens dans les secteurs industriels suivants : les produits manufacturés et services de pointe, l'aérospatiale, l'agriculture, technologie propre, la construction et l'infrastructure, la défense, les technologies de l'information et des communications (TIC), et autres.

## **VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS (VCS)**

La valeur des contrats signés (VCS) est une mesure non définie par les PCGR, utilisée par la Corporation, qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant un exercice financier donné. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux se mesure souvent en années et est influencé par les événements politiques, économiques et géopolitiques étrangers. Il en résulte un cycle commercial difficile à prévoir avec précision et à répéter avec constance.

## **Comparaison d'un exercice à l'autre**

Des variations importantes dans les VCS sont normales lorsque l'on compare les résultats d'une période à l'autre, étant donné les variations normales dans le calendrier de signature des contrats.

La VCS pour les trois secteurs d'activité pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023 est de 1,3 milliard de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 1,1 milliard de dollars (>100 %) par rapport aux 223,8 millions de dollars pour la même période lors de l'année précédente.

La VCS totale de 1,3 milliard de dollars est attribuable :

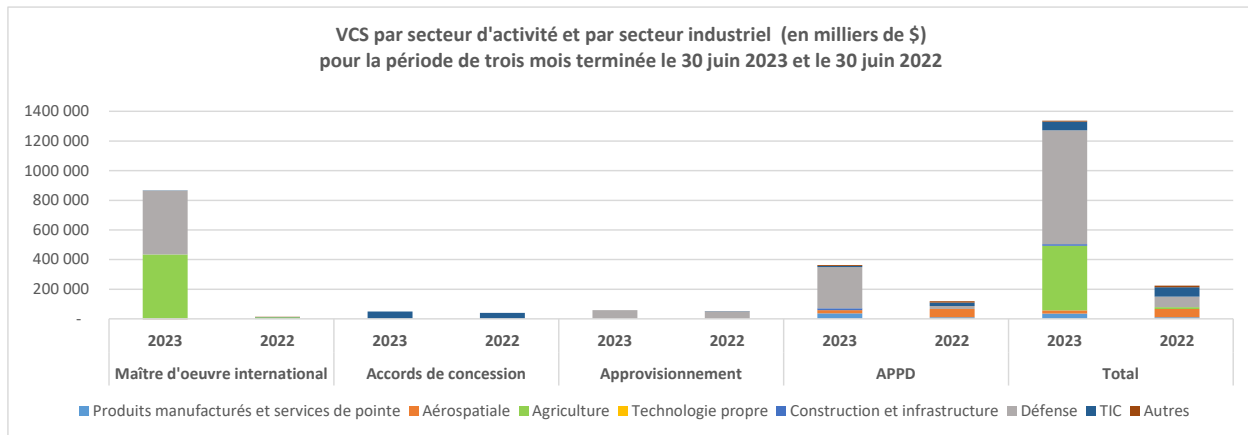
- à la VCS issue du MOI de 864,4 millions de dollars (une augmentation de 852,7 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 11,7 millions de dollars). Cette augmentation est attribuable à :
  - la VCS de 434,7 millions de dollars issue du secteur agricole reliée aux produits de base (une augmentation de 422,8 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 11,9 millions de dollars). Les livraisons reliées à ce contrat sont prévues pour l'exercice actuel ; et
  - la VCS de 431,4 millions de dollars issue d'équipements du secteur de la défense (une augmentation de 431,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023, qui étaient nuls). Les équipements sont prévus d'être livrés dans un délai de deux à cinq ans.
- À la VCS issue des accords de concessions de 49,5 millions de dollars (une augmentation de 8,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023, qui étaient de 41,1 millions de dollars). Cette hausse est attribuable à l'augmentation des ventes brutes de billets des loteries électroniques.
- À VCS issue de l'approvisionnement de 59,6 millions de dollars (une augmentation de 7,7 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 51,9 millions de dollars). Cette hausse est attribuable au soutien qu'apporte la CCC à l'aide internationale du gouvernement du Canada à l'Ukraine provenant du secteur de la défense, qui devrait être livrée dans les douze mois.
- À la VCS issue de l'APPD de 364,0 millions de dollars (une augmentation de 245,0 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 119,0 millions de dollars). L'augmentation nette est principalement attribuable à :
  - la VCS du secteur de la défense de 277,7 millions de dollars (une augmentation de 258,5 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 19,2 millions de dollars) ; et
  - la VCS du secteur des produits manufacturés et services de pointe de 37,2 millions de dollars (une augmentation de 25,5 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en (2022–2023 de 11,7 millions de dollars).

Le tableau ci-dessous présente la VCS par secteur d'activité pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

| VCS par secteur d'activité<br>(en milliers de \$) | Pour les trois mois terminés le 30 juin, |                   |                     |                   |               |              |
|---|--|-------------------|---------------------|-------------------|---------------|--------------|
|   |  |                   |                     |                   | En % du total |              |
|   | 2023                                     | 2022              | Écart en \$         | Écart en %        | 2023          | 2022         |
| Maître d'oeuvre international                     | 864 445 \$                               | 11 773 \$         | 852 672 \$          | > 100 %           | 65 %          | 5 %          |
| Accords de concession                             | 49 475                                   | 41 112            | 8 363               | 20 %              | 4 %           | 18 %         |
| Approvisionnement                                 | 59 578                                   | 51 865            | 7 713               | 15 %              | 4 %           | 23 %         |
| APPD  | 364 007                                  | 119 022           | 244 985             | > 100 %           | 27 %          | 53 %         |
| <b>Total</b>                                      | <b>1 337 505 \$</b>                      | <b>223 772 \$</b> | <b>1 113 733 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b> |



Le graphique ci-dessous présente la VCS par secteur d'activité et par secteur industriel pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.



## OPÉRATIONS COMMERCIALES (OC)

Les OC sont une mesure de l'activité économique non définie par les PCGR, utilisée par la Corporation. Elles représentent la valeur des biens et des services livrés dans le cadre d'un contrat au cours de la période de référence. Étant donné le statut de mandataire de la Corporation pour la présentation de l'information selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les OC ne sont pas comptabilisées comme produit. La Corporation continue de saisir les données des OC comme mesure de son incidence sur l'économie canadienne et comme facteur déterminant des produits tirés des frais de service. Les produits tirés des frais de service de la CCC sont généralement proportionnels à ceux des OC et les explications des écarts détaillées dans la section ci-dessous s'appliquent également à l'analyse des écarts de frais.

### Comparaison d'un exercice à l'autre

Des variations importantes des OC sont attendues lors de la comparaison des résultats d'une période à l'autre, compte tenu de l'échéancier des exigences contractuelles et des calendriers de livraison connexes.

Les OC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 est de 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 635,3 millions de dollars (>100 %) par rapport aux 578,9 millions de dollars pour la même période lors de l'année précédente.

Les OC de 1,2 milliard de dollars sont attribuables :

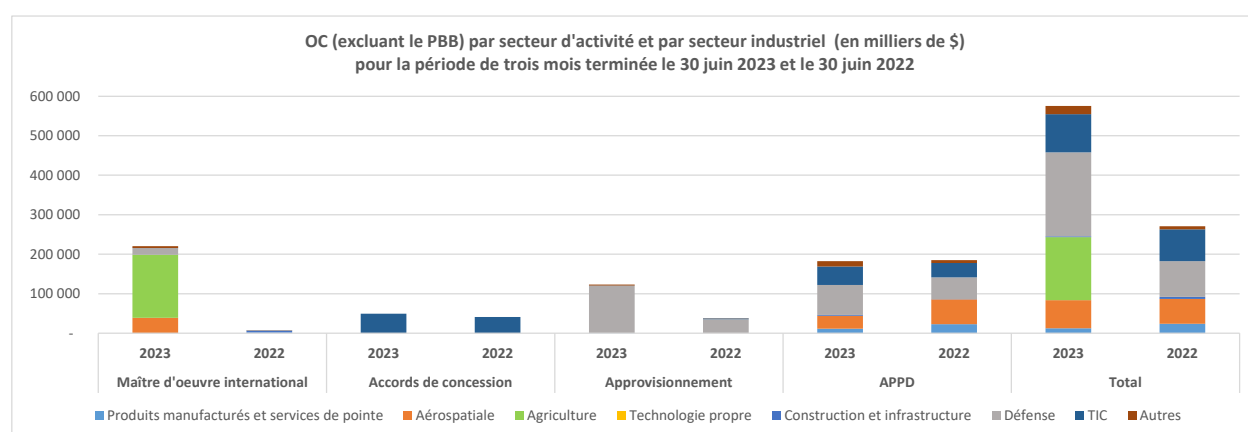
- aux OC du MOI de 220,4 millions de dollars (une augmentation de 213,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 7,0 millions de dollars). L'augmentation est principalement reliée :

- aux OC du secteur agricole de 159,6 millions de dollars (une augmentation de 159,6 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023, qui étaient nuls) ;
- aux OC du secteur de l'aérospatiale de 38,8 millions de dollars (une augmentation de 38,8 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023, qui étaient nuls) ; et
- aux OC du secteur de la défense de 17,1 millions de dollars (une augmentation de 16,9 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023, qui étaient de 221 mille dollars).
- Aux OC issues des accords de concession de 49,5 millions de dollars (une augmentation de 8,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 41,1 millions de dollars). Cette hausse est attribuable à l'augmentation des ventes brutes de billets des loteries électroniques.
- Aux OC issues de l'approvisionnement de 123,0 millions de dollars (une augmentation de 85,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 37,6 millions de dollars). Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 84,4 millions de dollars dans le secteur de la défense (de 35,1 millions de dollars à 119,5 millions de dollars).
- Aux OC issues de l'APPD de 182,6 millions de dollars (une diminution de 2,6 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 185,2 millions de dollars). La diminution nette est attribuable à ce qui suit :
  - OC issues du secteur de l'aérospatiale de 32,7 millions de dollars (une diminution de 30,3 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 60,3 millions de dollars) ;
  - OC issues du secteur des biens et services manufacturés de pointe de 11,6 millions de dollars (une diminution de 11,0 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative en 2022–2023 de 22,6 millions de dollars) ;
  - OC issues du secteur de la défense de 75,8 millions de dollars (une augmentation de 20,8 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 55,0 millions de dollars) ;
  - OC issues du secteur des TIC de 46,8 millions de dollars (une augmentation de 10,4 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 36,4 millions de dollars) ; et
  - OC issues du secteur Autres de 13,6 millions de dollars (une augmentation de 6,0 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 7,6 millions de dollars).
- Aux OC issues du programme PBB de 638,7 millions de dollars (une augmentation de 330,7 millions de dollars par rapport aux résultats de la période comparative 2022–2023 de 308,0 millions de dollars).

Le tableau ci-dessous reflète les OC par secteur d'activité pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

| Opérations commerciales par secteur<br>d'activité (en milliers de \$) | Pour les trois mois terminés le 30 juin, |                   |                   |                   | En % du total |              |
|---|--|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|--------------|
|   | 2023                                     | 2022              | Écart en \$       | Écart en %        | 2023          | 2022         |
|   | Maître d'oeuvre international            | 220 395 \$        | 6 965 \$          | 213 430 \$        | > 100 %       | 18 %         |
| Accords de concession   | 49 475                                   | 41 112            | 8 363             | 20 %              | 4 %           | 7 %          |
| Approvisionnement   | 123 018                                  | 37 638            | 85 380            | > 100 %           | 10 %          | 7 %          |
| APPD  | 182 583                                  | 185 182           | (2 599)           | (1 %)             | 15 %          | 32 %         |
| Total excluant PBB  | 575 471 \$                               | 270 897 \$        | 304 574 \$        | > 100 %           | 47 %          | 47 %         |
| PBB   | 638 691                                  | 307 954           | 330 737           | > 100 %           | 53 %          | 53 %         |
| <b>Total incluant PBB</b>   | <b>1 214 162 \$</b>                      | <b>578 851 \$</b> | <b>635 311 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b> |

Le graphique ci-dessous présente les OC (non liées au PBB) par secteur d'activité et par secteur industriel pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.



## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

La Corporation a obtenu des résultats financiers favorables pour le trimestre clos le 30 juin 2023 par rapport aux périodes précédentes et au plan d'entreprise 2023–2024 à 2027–2028 (le plan). Ces résultats s'expliquent par l'augmentation des activités issues du MOI, de l'approvisionnement et du contrat PBB, ainsi que par les revenus d'intérêts perçus sur les soldes de trésorerie détenus par la CCC et par le calendrier des dépenses prévues.

### Politique de gestion financière

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux se mesure souvent en années et est influencé par les événements géopolitiques et économiques. En conséquence, la CCC planifie la viabilité financière et gère les excédents et les déficits sur des horizons pluriannuels.

La politique de gestion financière de la CCC définit les conditions nécessaires au maintien d'un modèle d'autosuffisance financière à long terme. Dans le cadre de cette politique, la CCC est tenue de maintenir des fonds propres suffisants pour faire face aux engagements, et entreprendre des investissements en capital appropriés pour garantir l'efficacité et l'efficience opérationnelles, et pour maintenir les effectifs, les installations, les systèmes et les processus de

la Corporation. Le cadre tient compte de quatre facteurs pour la gestion du capital et pour le suivi de la viabilité financière : le calendrier des revenus et des dépenses contractuels, les résultats nets des opérations, les besoins en fonds de roulement et la valeur nette.

### Discussion sur le résultat global

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 8,5 millions de dollars (soit une augmentation de 7,9 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 0,6 million de dollars au 30 juin 2022).

Cette augmentation est en grande partie attribuable aux facteurs suivants :

- l'augmentation de la VCS et des OC, comme indiquée dans les sections précédentes, qui s'est traduite par une augmentation des revenus provenant des frais de service (6,4 millions de dollars) ;
- des taux d'intérêt plus élevés sur les soldes de trésorerie, ce qui a entraîné une variation favorable des produits financiers et autres (2,9 millions de dollars) ; et
- la comptabilisation du financement public conformément aux dépenses engagées pour l'administration de l'APPD.

L'augmentation des revenus a été partiellement compensée par

- l'augmentation des charges d'exploitation et frais d'administration (1,1 million de dollars) telle que prévue ; et
- l'effet négatif des taux de change (0,8 million de dollars).

| Résultat global (en milliers de \$)    | Pour les trois mois terminés le 30 juin, |               |                 |                   |
|--|--|---------------|-----------------|-------------------|
|  | 2023                                     | 2022          | Écart en \$     | Écart en %        |
| Produits tirés des frais de service    | 9 240 \$                                 | 2 883 \$      | 6 357 \$        | > 100 %           |
| Produits financiers et Autres produits | 3 228                                    | 282           | 2 946           | > 100 %           |
| Financement public                     | 3 734                                    | 3 262         | 472             | 14 %              |
| Charges                                | 7 353                                    | 6 229         | 1 124           | 18 %              |
| Gain (perte) de change                 | (377)                                    | 387           | (764)           | < (100 %)         |
| <b>Résultat net</b>                    | <b>8 472 \$</b>                          | <b>585 \$</b> | <b>7 887 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> |
| Autres éléments du résultat global     | -  | -             | -               | -                 |
| <b>Résultat global total</b>           | <b>8 472 \$</b>                          | <b>585 \$</b> | <b>7 887 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> |

#### *Produits tirés des frais de service*

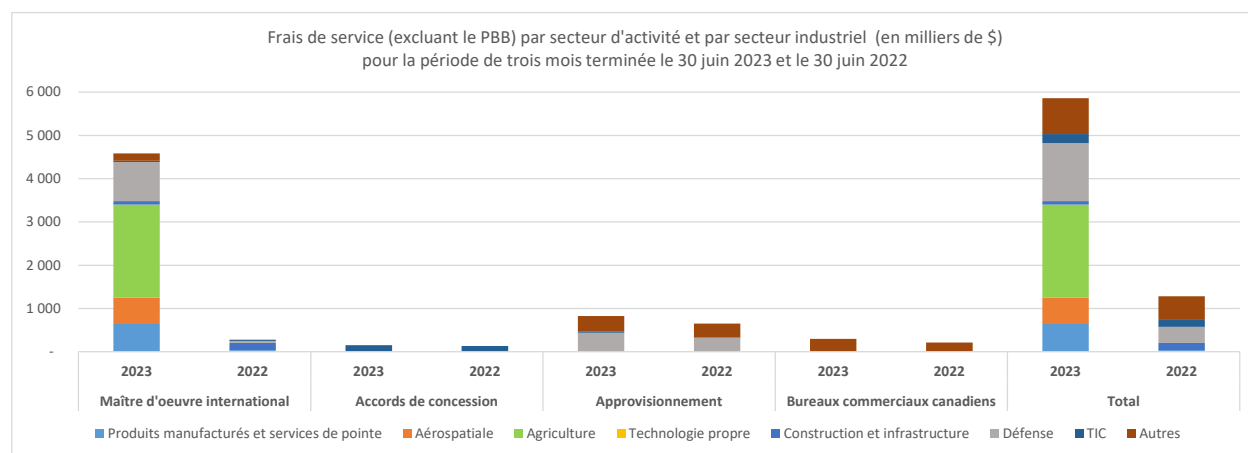
La Corporation facture des frais de service sur tous les programmes, à l'exception de l'APPD. Pour le secteur du MOI, les frais sont généralement calculés en pourcentage de la valeur du contrat. Les frais sont négociés contrat par contrat et, dans une fourchette acceptable, reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions du marché concurrentiel. Les frais sont comptabilisés comme produits différemment, dépendamment de l'obligation de prestation se rapportant aux différents secteurs d'activité. Toutefois, la grande majorité des frais sont comptabilisés selon l'exécution de toutes les activités requises pour que l'exportateur canadien

obtienne le droit d'être payé selon les modalités du contrat de maître d'œuvre. Ce montant est généralement proportionnel à celui des OC. Pour l'Approvisionnement, les frais sont comptabilisés sur une base linéaire.

Les revenus provenant des frais de service pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 sont de 9,2 millions de dollars (une augmentation de 6,3 millions de dollars, soit plus de 100 %, par rapport à 2,9 millions de dollars pour la même période lors de l'année précédente). Les frais de service sont généralement proportionnels aux OC, et les explications des écarts détaillées dans la section Opérations commerciales s'appliquent également à l'analyse des écarts de frais.

| Frais de service par secteur d'activité<br>(en milliers de \$) | Pour les trois mois terminés le 30 juin, |                 |                 |                   | En % du total |              |
|--|--|-----------------|-----------------|-------------------|---------------|--------------|
|  | 2023                                     | 2022            | Écart en \$     | Écart en %        | 2023          | 2022         |
|  | Maître d'oeuvre international            | 4 584 \$        | 283 \$          | 4 301 \$          | > 100 %       | 50 %         |
| Accords de concession  | 154                                      | 132             | 22              | 17 %              | 2 %           | 5 %          |
| Approvisionnement  | 825                                      | 651             | 174             | 27 %              | 8 %           | 23 %         |
| Bureaux commerciaux canadiens                                  | 298                                      | 216             | 82              | 38 %              | 3 %           | 7 %          |
| <b>Total excluant PBB</b>                                      | <b>5 861 \$</b>                          | <b>1 282 \$</b> | <b>4 579 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> | <b>63 %</b>   | <b>45 %</b>  |
| PBB  | 3 379                                    | 1 601           | 1 778           | > 100 %           | 37 %          | 55 %         |
| <b>Total incluant PBB</b>                                      | <b>9 240 \$</b>                          | <b>2 883 \$</b> | <b>6 357 \$</b> | <b>&gt; 100 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b> |

Le graphique ci-dessous présente les frais de service (non liés au PBB) par secteur d'activité et par secteur industriel pour les périodes de trois mois terminée le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.



### Financement du gouvernement

Le budget fédéral de 2021 a reconnu l'importance du rôle de la CCC dans l'administration de l'APPD et a rétabli un crédit parlementaire annuel de 13,0 millions de dollars à compter de l'exercice 2022–2023. Ce crédit sert exclusivement à financer les dépenses administratives engagées pour l'APPD.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la Corporation a constaté un financement public de 3,7 millions de dollars en compensation des coûts encourus pour l'administration de

l'APPD, soit 472 mille dollars de plus comparativement à la même période lors de l'exercice précédent.

### **Charges d'exploitation et frais d'administration**

Les charges d'exploitation et frais d'administration totaux de la Corporation s'élèvent à 7,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, soit une augmentation telle que prévue de 1,1 million de dollars, ou 18%, par rapport au total de 6,2 millions de dollars lors de la même période lors de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux charges liées à la rémunération du personnel, aux consultants et aux communications, ainsi qu'aux frais de déplacement. Pour la période de trois mois terminées le 30 juin 2023, la CCC a enregistré une augmentation des dépenses liées à la main-d'œuvre et à la rémunération (495 mille dollars) telle que prévue, en raison de la dotation de postes vacants en réponse à l'augmentation du volume d'affaires, ainsi que de l'inflation salariale. La CCC a également enregistré une augmentation des dépenses de consultants et de communications (412 mille dollars) liées à l'élaboration de stratégies de croissance commerciale visant à renforcer le marketing en ligne de la CCC, les capacités et la sécurité des systèmes d'information, ainsi que des investissements supplémentaires dans la transformation numérique. Avec l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, la CCC a également encouru une augmentation des frais de déplacement (de 194 mille dollars) pour saisir des opportunités dans tous les secteurs d'activité.

| Charges d'exploitation et frais d'administration<br>(en milliers de \$) | Pour les trois mois terminés le 30 juin |                 |                 |             | En % du total |              |
|---|---|-----------------|-----------------|-------------|---------------|--------------|
|   | 2023                                    | 2022            | Écart en \$     | Écart en %  | 2023          | 2022         |
| Rémunération du personnel et charges connexes                           | 4 776 \$                                | 4 281 \$        | 495 \$          | 12 %        | 66 %          | 68 %         |
| Services de gestion des contrats  | 650                                     | 650             | 0               | 0 %         | 9 %           | 11 %         |
| Consultants   | 538                                     | 348             | 190             | 55 %        | 7 %           | 6 %          |
| Frais de déplacement et accueil   | 359                                     | 165             | 194             | > 100 %     | 5 %           | 3 %          |
| Communications  | 319                                     | 97              | 222             | > 100 %     | 4 %           | 2 %          |
| Loyer et frais connexes   | 252                                     | 186             | 66              | 35 %        | 3 %           | 3 %          |
| Logiciels, matériel informatique et soutien                             | 189                                     | 229             | (40)            | (17 %)      | 3 %           | 4 %          |
| Amortissement   | 151                                     | 145             | 6               | 4 %         | 2 %           | 2 %          |
| Autres charges  | 77                                      | 82              | (5)             | (6 %)       | 1 %           | 1 %          |
| <b>Total</b>  | <b>7 311 \$</b>                         | <b>6 183 \$</b> | <b>1 128 \$</b> | <b>18 %</b> | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b> |

La CCC évalue constamment les niveaux de dépenses pour faire des gains d'efficacité dans la mesure du possible. Elle assure une gestion constante de ses budgets à compter du début de l'exercice en vue de contrôler les dépenses en les comparant aux prévisions en volumes d'affaires et en revenus. En outre, la CCC continue de renforcer sa culture de l'innovation, d'investir dans la transformation numérique et de mettre en œuvre des changements de processus pour améliorer l'efficacité et accroître la capacité des ressources existantes.

## Analyse de l'état de la situation financière

Les actifs comprennent les paiements effectués aux exportateurs canadiens avant de les recouvrer des acheteurs étrangers et les passifs comprennent les montants reçus des acheteurs étrangers et autres qui n'ont pas encore été transférés aux exportateurs canadiens. Au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies, les postes de trésorerie, des créances, des créditeurs et charges à payer, qui représentent des montants à un moment précis, peuvent fluctuer considérablement.

### Positions de l'actif et du passif

Au 30 juin 2023, le total des actifs de 189,6 millions de dollars avait diminué de 78,6 millions de dollars, soit de 29 %, par rapport au solde de fin d'exercice de 268,3 millions de dollars au 31 mars 2023. La diminution est principalement attribuable à une diminution de la trésorerie de 87,6 millions de dollars, principalement en raison de la baisse de 88,5 millions de paiements d'avances de ministères du gouvernement du Canada et d'acheteurs étrangers. Cette diminution a été partiellement compensé par une augmentation des créances de 9,0 millions de dollars résultant des différences temporelles entre les rentrées de fonds d'acheteurs étrangers et les paiements correspondant aux exportateurs canadiens (comme expliqué ci-dessus).

Le total des passifs de 140,5 millions de dollars a diminué de 83,1 millions de dollars, soit de 37%, par rapport au solde de fin d'exercice de 223,7 millions de dollars au 31 mars 2023. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des avances reçus de ministères du gouvernement du Canada (de 88,5 millions de dollars) et à une diminution des créditeurs et charges à payer (de 7,4 millions de dollars), attribuables à des différences temporelles entre les rentrées de fonds des acheteurs étrangers et les paiements aux exportateurs canadiens, comme expliqué ci-dessus. Ces diminutions ont été partiellement compensées par des obligations liées aux dividendes à payer de 4,0 millions de dollars et au financement public différé de 9,3 millions de dollars lié à la partie non acquise du crédit annuel de la CCC.

Les diminutions compensatoires du total des actifs et des passifs reflètent la nature des contrats gérés et l'incidence sur les soldes dû au calendrier des montants reçus et des paiements effectués.

### Position des capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté à 49,1 millions de dollars, soit de 4,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, ce qui reflète le bénéfice net de 8,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Le solde est diminué par le dividende de 4,0 millions de dollars déclaré au cours du trimestre.

| Aux (en milliers de \$)                          | 30 juin 2023      | 31 mars 2023 | Écart en \$ | Écart en % |
|--|-------------------|--------------|-------------|------------|
| <b>Total des actifs</b>                          | <b>189 620 \$</b> | 268 263 \$   | (78 643) \$ | (29 %)     |
| Total des passifs                                | 140 537           | 223 652      | (83 115)    | (37 %)     |
| Total des capitaux propres                       | 49 083            | 44 611       | 4 472       | 10 %       |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b> | <b>189 620 \$</b> | 268 263 \$   | (78 643) \$ | (29 %)     |

### **Dividendes**

Le 7 juin 2023, conformément à sa politique de gestion financière et à sa politique en matière de dividendes, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé l'émission d'un dividende de 4,0 millions de dollars payable à l'actionnaire.

## **DISCUSSION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE**

La Corporation opère sur des marchés mondiaux difficiles où les budgets gouvernementaux sont dynamiques et font l'objet de fréquents changements. La demande de solutions provenant du Canada varie en fonction de facteurs économiques et géopolitiques. Cela accroît la complexité de la réussite des ventes à l'exportation de gouvernement à gouvernement (GàG) et peut allonger le cycle de vente. Face à cette incertitude, la Corporation s'est engagée à mettre en place un modèle financier commercial durable et prévoit que ses secteurs d'activité générateurs de frais atteindront au minimum le seuil de rentabilité chaque année. À cette fin, la CCC s'engage dans une gestion financière prudente, investit stratégiquement dans des capacités essentielles et se concentre sur la création de valeur pour les intervenants canadiens.

### **Plan d'entreprise 2023–2024**

Le Plan d'entreprise 2023–2024 à 2027–2028 de la CCC (le Plan) a été approuvé par le Conseil d'administration de la Corporation et soumis, tel qu'exigé, à la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique en janvier 2023. L'analyse ci-dessous reflète le plan tel qu'il a été soumis en janvier 2023. En raison des nouvelles exigences du budget fédéral 2023, le plan est en cours de révision au 30 juin 2023. Le cas échéant, un plan révisé sera présenté dans les rapports trimestriels suivants.

### **Comparaison de la VCS depuis le début de l'exercice avec le Plan d'entreprise**

La VCS pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 s'élève à 1,3 milliard de dollars (73,0 millions de dollars de moins que la VCS prévue de 1,4 milliard de dollars pour le premier trimestre).

Ce résultat est principalement dû à :

- un écart défavorable de 164,9 millions de dollars pour le MOI en raison de contrats signés moins importants que prévus dans les secteurs de l'agriculture et de l'aérospatiale, qui ont été compensés par des signatures plus importantes que prévues dans le secteur de la défense ;
- un écart défavorable de 42,9 millions de dollars de l'approvisionnement, attribuable au calendrier de signature des contrats pour le soutien de la CCC à l'aide internationale du gouvernement du Canada à l'Ukraine ;
- un écart favorable de 134,0 millions de dollars dans l'APPD, attribuable à la signature de contrats plus nombreux que prévus dans divers secteurs ; et
- un écart favorable de 725 mille dollars au niveau des accords de concession, attribuable à une augmentation des ventes brutes de billets des loteries électroniques.



## **Comparaison des OC depuis le début de l'exercice avec le Plan d'entreprise**

Les OC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 sont de 1,2 milliard de dollars (234,9 millions de dollars de plus que les OC prévues de 979,3 millions de dollars pour le premier trimestre).

Ce résultat est principalement dû à :

- un écart favorable de 235,2 millions de dollars provenant des livraisons contractuelles dans le cadre du programme PBB ;
- un écart favorable de 58,5 millions de dollars issu de l'approvisionnement, attribuable à des livraisons de contrats plus élevées que prévues dans le secteur de la défense ;
- un écart favorable de 23,8 millions de dollars dans l'APPD, attribuable à des livraisons plus élevées que prévues dans divers secteurs ;
- un écart favorable de 1,1 million de dollars issu des accords de concession, attribuable à une augmentation des ventes brutes de billets de loterie électronique ; et
- un écart défavorable de 83,7 millions de dollars du MOI, dû à des livraisons de contrats inférieures aux prévisions dans les secteurs de l'agriculture et de la construction/infrastructure, qui ont été compensées par des livraisons supérieures aux prévisions dans les secteurs de la défense et autres secteurs.

## **Comparaison des résultats financiers depuis le début de l'exercice avec le Plan d'entreprise**

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la CCC a enregistré un bénéfice net de 8,5 millions de dollars, soit un écart favorable de 3,4 millions de dollars (67 %) par rapport au bénéfice net prévu de 5,1 millions de dollars pour le premier trimestre.

Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats :

- L'écart favorable des frais de service (256 mille dollars) par rapport au plan est principalement attribuable à des livraisons plus élevées que prévues dans les secteurs de la défense et autres. Ces résultats ont été contrebalancés par des livraisons plus faibles que prévues dans les secteurs de la construction et infrastructure, de l'aérospatiale et de l'agriculture. Les transactions de facturation générant de frais de service peuvent varier considérablement en raison de l'évolution rapide de l'environnement commercial géopolitique et du calendrier des signatures de contrat et/ou des livraisons sur les grands contrats internationaux de la CCC.
- La variation favorable des produits financiers et autres produits (2,0 millions de dollars) par rapport au plan est le résultat de taux d'intérêt plus élevés obtenus sur des soldes de trésorerie plus importants détenus par la CCC.
- Le financement public est comptabilisé comme une compensation des coûts encourus pour l'administration de l'APPD.
- L'écart favorable des dépenses non liées à l'APPD (1,5 million de dollars) par rapport au plan est principalement dû au calendrier des embauches pour combler les postes vacants et aux dépenses liées à l'innovation.
- La perte de change (377 mille dollars).

Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers comparés au Plan d'entreprise pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023. Il présente également une vision prospective du Plan d'entreprise 2023–2024.

|   | Pour les trois mois terminés le 30 juin 2023 |                               |             |         | 2023-24<br>Objectif |
|---|--|-------------------------------|-------------|---------|---------------------|
|   | Montant réel                                 | Premier trimestre<br>Objectif | Écart       |         |                     |
|   |  |                               | En \$       | En %    |                     |
| <b>VCS (en milliers de \$)</b>          | <b>1 337 505 \$</b>                          | 1 410 548 \$                  | (73 043) \$ | (5 %)   | 2 419 298 \$        |
| <b>OC (en milliers de \$)</b>           | <b>1 214 162 \$</b>                          | 979 294 \$                    | 234 868 \$  | 24 %    | 3 171 864 \$        |
| <b>Résultat net (en milliers de \$)</b> | Montant réel                                 | Budget                        | Écart       |         | 2023-24<br>Objectif |
|   |  |                               | En \$       | En %    |                     |
| <b>Produits</b>                         |  |                               |             |         |                     |
| Frais de service                        | 9 240 \$                                     | 8 984 \$                      | 256 \$      | 3 %     | 22 100 \$           |
| Produits financiers et Autres produits  | 3 228  | 1 200                         | 2 028       | > 100 % | 2 658               |
|   | <b>12 468</b>                                | 10 184                        | 2 284       | 22 %    | 24 758              |
| <b>Financement public</b>               | <b>3 734</b>                                 | 3 250                         | 484         | 15 %    | 13 000              |
| <b>Charges</b>                          |  |                               |             |         |                     |
| Charges liées à l'APPD                  | 3 734  | 3 250                         | 484         | 15 %    | 13 000              |
| Charges non liées à l'APPD              | 3 619  | 5 117                         | (1 498)     | (29 %)  | 20 462              |
|   | <b>7 353</b>                                 | 8 366                         | (1 014)     | (12 %)  | 33 462              |
| Gain (perte) de change                  | ( 377)                                       | -                             | ( 377)      | > 100 % | -                   |
| <b>Résultat net</b>                     | <b>8 472 \$</b>                              | 5 068 \$                      | 3 404 \$    | 67 %    | 4 296 \$            |

## ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE

Le cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) de la CCC permet de gérer une gamme de risques tout en aidant la Corporation à s'acquitter de son mandat de faciliter le commerce international au nom des exportateurs canadiens. La stratégie de gestion de ces risques est examinée en détail dans le rapport annuel 2022–2023 de la Corporation. Les paragraphes suivants présentent des mises à jour de l'analyse des risques figurant dans le rapport annuel.

### **Principaux risques auxquels la CCC est confrontée**

Les paragraphes suivants mettent en évidence les principaux risques qui pourraient avoir une incidence sur la réalisation des objectifs du Plan d'entreprise. Ces risques sont régulièrement examinés avec le Conseil d'administration dans le cadre du processus d'élaboration de rapports trimestriels. À tout moment, le Conseil d'administration doit être informé lorsque les risques dépassent les seuils de tolérance acceptables.

#### ***Risque associé à l'environnement commercial***

Ce risque est lié à « l'évolution des conditions économiques, sociales, juridiques ou environnementales susceptibles d'entraîner des changements dans la demande de services de la CCC ». <sup>3</sup> La Corporation fixe les objectifs de son Plan d'entreprise dans le contexte de l'environnement commercial prévu et adapte les stratégies et les processus si nécessaire en fonction des changements. Les risques liés à l'environnement commercial reflètent les effets de la poursuite de la guerre en Ukraine, de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt sur les exportateurs et les acheteurs étrangers et la tendance à un plus grand protectionnisme à l'échelle internationale.

#### ***Risque d'atteinte à la réputation***

Ce risque est lié au fait que « les actions ou inactions de la CCC ont pour effet de ternir la réputation de la CCC auprès des parties prenantes, des acheteurs et/ou des exportateurs canadiens ». Ce risque est atténué par une solide vérification préalable des transactions qui intègre les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), y compris la conduite responsable des affaires (CRA). Le rôle de la CCC dans la vente de produits et services de défense à l'échelle internationale peut entraîner des problèmes de réputation auprès de certains groupes de la société civile. Par conséquent, la Corporation communique régulièrement avec toutes ses parties prenantes et veille à ce que ses activités soient conformes à la politique commerciale internationale du gouvernement du Canada.

La réputation des acheteurs varie en fonction de leur expérience contractuelle avec la CCC. De temps en temps, les transactions d'exportation rencontrent des problèmes qui nécessitent des résolutions complexes et peuvent conduire à des niveaux inférieurs de satisfaction de l'acheteur, avec des effets en chaîne sur la réputation de la CCC. Les processus de diligence raisonnable de la CCC visent à minimiser la fréquence de ces problèmes.

---

<sup>3</sup> Toutes les citations relatives aux définitions des risques sont tirées du cadre de gestion du risque d'entreprise de la CCC.

***Risque associé aux ressources humaines et à l'organisation***

Ce risque reflète la possibilité de « ne pas posséder la structure organisationnelle adéquate ou le bon nombre de personnes et/ou les compétences requises pour répondre aux attentes des clients et aux objectifs généraux de l'entreprise ». La Corporation continue de gérer de manière proactive l'impact des départs à la retraite prévus dans les années à venir. Les risques liés à la succession combinés avec un marché du travail compétitif ont un impact sur le risque lié aux ressources humaines de la CCC. Le manque de personnel peut également contribuer au risque d'exécution lié aux priorités de la CCC. En réponse, la Corporation a élaboré et mis en œuvre un plan stratégique triennal pour les ressources humaines.

***Risque associé à la sécurité***

Ce risque est lié à une défaillance potentielle concernant « la sauvegarde du personnel de la Corporation, de ses biens de valeur (notamment les renseignements) et la prestation continue des services essentiels ». Une main-d'œuvre hybride suscite des préoccupations quant à l'accès à distance des employés aux données et renseignements de la CCC et à la manipulation de documents papier en dehors des bureaux de la CCC. Le risque de sécurité reflète également la montée en puissance d'acteurs malveillants, étatiques et non étatiques, dans le sillage de la crise actuelle en Ukraine. La CCC a mis en place des mesures renforcées de cybersécurité et de formation des employés pour atténuer ce risque.

***Risque associé au rendement des exportateurs***

Ce risque est lié à l'éventuelle « incapacité à fournir les biens et services promis à la CCC au titre de ses responsabilités dans le cadre du contrat domestique ». Le processus de diligence raisonnable de la Corporation consiste à examiner tous les exportateurs potentiels afin de confirmer que leurs capacités financières, administratives et techniques sont solides et qu'il n'y a pas d'enjeux d'intégrité. Au cours du trimestre, le risque lié au rendement des exportateurs est demeuré élevé en raison de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. Dans certaines circonstances, la CCC a travaillé avec les acheteurs et les exportateurs sur les contrats existants de la CCC pour renégocier les prix ou trouver d'autres solutions pour aider à ajuster les pressions inflationnistes.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables: GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et  
chef de la direction,



**Bobby Kwon**

Vice-présidente, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,



**Juliet Woodfield**

Ottawa, Canada  
Le 4 août 2023

## ÉTATS FINANCIERS

### État de la situation financière (non audité)

| Aux  | Notes | 30 juin<br>2023   | 31 mars<br>2023 |
|--|-------|-------------------|-----------------|
| <b>ACTIFS</b>                                    |       |                   |                 |
| <b>Actifs courants</b>                           |       |                   |                 |
| Trésorerie                                       | 4     | 162 430 \$        | 250 037 \$      |
| Créances   | 5, 12 | 22 124            | 13 070          |
| Autres actifs                                    | 6     | 803               | 764             |
|  |       | <b>185 357</b>    | 263 871         |
| <b>Actifs non courants</b>                       |       |                   |                 |
| Immobilisations corporelles                      |       | 1 695             | 1 748           |
| Actifs au titre de droits d'utilisation          |       | 2 568             | 2 644           |
|  |       | <b>4 263</b>      | 4 392           |
| <b>Total des actifs</b>                          |       | <b>189 620 \$</b> | 268 263 \$      |
| <b>PASSIFS</b>                                   |       |                   |                 |
| <b>Passifs courants</b>                          |       |                   |                 |
| Créditeurs et charges à payer                    | 7, 12 | 18 782 \$         | 26 159 \$       |
| Dividende à payer                                | 11    | 4 000             | -               |
| Avances  |       | 101 033           | 189 557         |
| Produits différés                                | 8     | 961               | 1 360           |
| Financement public différé                       | 9     | 9 266             | -               |
| Obligations locatives                            | 10    | 525               | 521             |
| Avantages du personnel                           |       | 1 005             | 963             |
|  |       | <b>135 572</b>    | 218 560         |
| <b>Passifs non courants</b>                      |       |                   |                 |
| Obligations locatives                            | 10    | 4 814             | 4 946           |
| Avantages du personnel                           |       | 151               | 146             |
|  |       | <b>4 965</b>      | 5 092           |
| <b>Total des passifs</b>                         |       | <b>140 537</b>    | 223 652         |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                          |       |                   |                 |
| Capital d'apport                                 |       | 10 000            | 10 000          |
| Bénéfices non répartis                           |       | 39 083            | 34 611          |
| <b>Total des capitaux propres</b>                |       | <b>49 083</b>     | 44 611          |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b> |       | <b>189 620 \$</b> | 268 263 \$      |
| Éventualités                                     | 17    |                   |                 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 4 août 2023

Président et chef de la direction



**Bobby Kwon**

Vice-présidente, Services corporatifs  
et chef de la direction financière



**Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA**

## État du résultat global (non audité)

|   | Notes | Pour les trois mois terminés le 30 juin |          |
|---|-------|---|----------|
|   |       | 2023                                    | 2022     |
| <b>PRODUITS</b>   |       |   |          |
| Frais de service  | 13    | 9 240 \$                                | 2 883 \$ |
| Produits financiers   |       | 3 205                                   | 183      |
| Autres produits   | 14    | 23                                      | 99       |
|   |       | <b>12 468</b>                           | 3 165    |
| <b>FINANCEMENT PUBLIC</b>   |       |   |          |
| Crédit parlementaire  | 9     | 3 734                                   | 3 262    |
|   |       | <b>3 734</b>                            | 3 262    |
| <b>CHARGES</b>  |       |   |          |
| Charges d'exploitation et frais d'administration  | 15    | 7 311                                   | 6 183    |
| Charges financières   | 10    | 42                                      | 46       |
|   |       | <b>7 353</b>                            | 6 229    |
| <b>Résultat net avant gain (perte) de change</b>  |       | <b>8 849</b>                            | 198      |
| Gain (perte) de change  |       | ( 377)                                  | 387      |
| <b>Résultat net</b>   |       | <b>8 472 \$</b>                         | 585 \$   |
| <b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL<br/>ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS<br/>DANS LE RÉSULTAT NET</b> |       |   |          |
| Gain actuariel sur l'obligation des avantages du personnel  |       | -                                       | -        |
| <b>Résultat global total</b>  |       | <b>8 472 \$</b>                         | 585 \$   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### État des variations des capitaux propres (non audité)

| Pour les trois mois terminés le 30 juin 2023 | Note | Capital<br>d'apport | Bénéfices<br>non répartis | Total     |
|--|------|---------------------|---------------------------|-----------|
| <b>SOLDE AU 31 MARS 2023</b>                 |      | 10 000 \$           | 34 611 \$                 | 44 611 \$ |
| Résultat net                                 |      |                     | 8 472                     | 8 472     |
| Dividende                                    | 11   |                     | (4 000)                   | (4 000)   |
| <b>SOLDE AU 30 JUIN 2023</b>                 |      | 10 000 \$           | 39 083 \$                 | 49 083 \$ |

| Pour les trois mois terminés le 30 juin 2022 | Note | Capital<br>d'apport | Bénéfices<br>non répartis | Total     |
|--|------|---------------------|---------------------------|-----------|
| SOLDE AU 31 MARS 2022                        |      | 10 000 \$           | 15 072 \$                 | 25 072 \$ |
| Résultat net                                 |      |                     | 585                       | 585       |
| Dividende                                    | 11   |                     | (1 000)                   | (1 000)   |
| <b>SOLDE AU 30 JUIN 2022</b>                 |      | 10 000 \$           | 14 657 \$                 | 24 657 \$ |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## État des flux de trésorerie (non audité)

|  | Notes | Pour les trois mois<br>terminés le 30 juin<br>2023 | 2022             |
|--|-------|--|------------------|
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                                      |       |  |                  |
| Résultat net   |       | 8 472 \$   | 585 \$           |
| Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:       |       |  |                  |
| Amortissement d'immobilisations corporelles  |       | 75   | 69               |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation  |       | 76   | 76               |
| Charges pour avantages du personnel  |       | 47   | 48               |
| Avantages du personnel payés   |       | -  | (27)             |
| (Gain) perte de change   |       | 639  | (1 022)          |
| Variation du fonds de roulement provenant des:   |       |  |                  |
| Créances   | 5, 12 | (9 054)  | (12 270)         |
| Autres actifs  | 6     | (39)   | (52)             |
| Créditeurs et charges à payer  | 7, 12 | (7 377)  | (23 538)         |
| Avances  |       | (88 524)   | 10 419           |
| Produits différés  | 8     | (399)  | 81               |
| Financement public différé   | 9     | 9 266  | 9 738            |
| Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation  |       | (86 818)   | (15 893)         |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                    |       |  |                  |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles   |       | (22)   | (24)             |
| Sorties de fonds liées aux activités d'investissement  |       | (22)   | (24)             |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                      |       |  |                  |
| Remboursement sur le principal des obligations locatives   | 10    | (128)  | (124)            |
| Sorties de fonds liées aux activités de financement  |       | (128)  | (124)            |
| Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie                                      |       | (639)  | 1 022            |
| Diminution nette de la trésorerie  |       | (87 607)   | (15 019)         |
| Trésorerie au début de l'exercice  |       | 250 037  | 66 814           |
| <b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>   |       | <b>162 430 \$</b>                                  | <b>51 795 \$</b> |
| <b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b> |       |  |                  |
| Intérêts encaissés   |       | 2 946 \$   | 164 \$           |
| Intérêts payés   |       | 42 \$  | 46 \$            |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

## 1. NATURE, ORGANISATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (la Corporation) a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (Loi sur la CCC). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La Corporation est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique (la Ministre). La Corporation est établie et exerce ses activités au Canada avec son siège social se trouvant au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats domestiques correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées au moyen des produits générés par les frais de service facturés et complétés par du financement du gouvernement du Canada.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1 janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mis en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. NORMES DE PRÉSENTATION

### (a) Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État basé sur les conventions comptables des normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation en date de et pour l'exercice terminé le 31 mars 2023. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

### (b) Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

### (c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs éventuels et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination de l'obligation au titre des avantages du personnel, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement), la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés et l'affectation des charges pour administrer l'APPD.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'affectation des charges indirectes liées à l'administration de l'APPD, l'évaluation pour déterminer s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

#### (d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

### 4. TRÉSORERIE

Les soldes de trésorerie comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que, lorsque applicable, les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se référer à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation.

Le solde de trésorerie de la Corporation est libellé dans les monnaies suivantes :

|                    | 30 juin 2023      |                   | 31 mars 2023      |                   |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                    | Monnaie originale | Dollars canadiens | Monnaie originale | Dollars canadiens |
| Dollars canadiens  | 115 421           | 115 421 \$        | 142 257           | 142 257 \$        |
| Dollars américains | 26 529            | 35 144            | 70 331            | 95 052            |
| Euros              | 7 871             | 11 378            | 8 344             | 12 225            |
| Renminbis chinois  | 2 670             | 487               | 2 553             | 503               |
|                    |                   | 162 430 \$        |                   | 250 037 \$        |

## 5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouverts, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

|                     | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|---------------------|-------------------------|-----------------|
| Créances            | <b>12 114 \$</b>        | 12 820 \$       |
| Produits à recevoir | <b>10 010</b>           | 250             |
|                     | <b>22 124 \$</b>        | 13 070 \$       |

Les produits à recevoir comprennent 9,7 millions de dollars de crédit parlementaire approuvé pour cet exercice qui n'a pas été reçu (nul au 31 mars 2023).

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

|                    | <b>30 juin 2023</b>          |                              | 31 mars 2023         |                      |
|--------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|
|                    | <b>Monnaie<br/>originale</b> | <b>Dollars<br/>canadiens</b> | Monnaie<br>originale | Dollars<br>canadiens |
| Dollars canadiens  | <b>11 722</b>                | <b>11 722 \$</b>             | 1 443                | 1 443 \$             |
| Dollars américains | <b>7 852</b>                 | <b>10 402</b>                | 8 603                | 11 627               |
|                    |                              | <b>22 124 \$</b>             |                      | 13 070 \$            |

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

## 6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

|                         | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|-------------------------|-------------------------|-----------------|
| Charges payées d'avance | <b>677 \$</b>           | 662 \$          |
| Produits non facturés   | <b>126</b>              | 102             |
|                         | <b>803 \$</b>           | 764 \$          |

## 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux charges d'exploitation et aux frais d'administration de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les crédateurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

|                 | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|-----------------|-------------------------|-----------------|
| Créditeurs      | <b>14 354 \$</b>        | 22 187 \$       |
| Charges à payer | <b>4 428</b>            | 3 972           |
|                 | <b>18 782 \$</b>        | 26 159 \$       |

Les crédateurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

|                    | <b>30 juin 2023</b>          |                              | 31 mars 2023         |                      |
|--------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|
|                    | <b>Monnaie<br/>originale</b> | <b>Dollars<br/>canadiens</b> | Monnaie<br>originale | Dollars<br>canadiens |
| Dollars américains | <b>10 304</b>                | <b>13 650 \$</b>             | 10 136               | 13 697 \$            |
| Dollars canadiens  | <b>5 116</b>                 | <b>5 116</b>                 | 12 437               | 12 437               |
| Renminbis chinois  | <b>87</b>                    | <b>16</b>                    | 127                  | 25                   |
|                    |                              | <b>18 782 \$</b>             |                      | 26 159 \$            |

Les risques de marché et de liquidité liés aux crédateurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

## 8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente le rapprochement des produits différés de la Corporation:

|  | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|--|-------------------------|-----------------|
| Solde au début de l'exercice   | <b>1 360 \$</b>         | 607 \$          |
| Plus: Produits différés supplémentaires  | <b>540</b>              | 2 804           |
| Moins: Montants des frais de service comptabilisés   | <b>( 670)</b>           | (2 041)         |
| Impact du montant net des produits non facturés et différés<br>provenant d'un même contrat | <b>( 269)</b>           | ( 10)           |
| Solde à la fin de la l'exercice  | <b>961 \$</b>           | 1 360 \$        |

## 9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

Le budget fédéral de 2021 a rétabli un crédit parlementaire annuel de 13,0 millions de dollars à compter de l'exercice 2022–2023. Ce financement est exclusivement destiné aux dépenses d'administration reliées à l'APPD.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

|  | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|--|-------------------------|-----------------|
| Solde au début de l'exercice                         | - \$                    | - \$            |
| Plus: Financement du gouvernement du Canada          | <b>13 000</b>           | 13 000          |
| Moins: Financement public comptabilisé comme produit | <b>(3 734)</b>          | (13 000)        |
| Solde à la fin de l'exercice                         | <b>9 266 \$</b>         | -               |

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, la Corporation a comptabilisé des produits de financement public au montant de 3,7 millions de dollars (3,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022) qui équivalaient aux dépenses liées à l'administration de l'APPD.

## 10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux et équipement de bureaux.

En novembre 2014, la Corporation a conclu un bail de 15 ans pour les bureaux de son emplacement actuel. Les paiements liés à ce bail ont débuté le 1 décembre 2016 et le bail expirera à la fin de novembre 2031. Celui-ci est assorti d'une option de prolongation pour une période additionnelle de cinq ans. L'option de prolongation de la durée du contrat de location n'est pas incluse dans l'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative puisque, à la passation du contrat, la CCC n'avait pas la certitude raisonnable d'exercer l'option.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

|                              | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Solde au début de l'exercice | <b>5 467 \$</b>         | 5 972 \$        |
| Charge d'intérêts            | <b>42</b>               | 177             |
| Paiements de loyers          | <b>(170)</b>            | (682)           |
| Solde à la fin de l'exercice | <b>5 339 \$</b>         | 5 467 \$        |

Les obligations locatives de la Corporation sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

|             | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|-------------|-------------------------|-----------------|
| Courant     | 525 \$                  | 521 \$          |
| Non courant | 4 814                   | 4 946           |
|             | <b>5 339 \$</b>         | 5 467 \$        |

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, les charges d'exploitation et les frais d'administration de la Corporation comprennent 219 \$ (159 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022) liés aux paiements de loyers variables qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, il n'y a pas eu de charges importantes liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

## 11. GESTION DU CAPITAL

Pour la préparation des présents états financiers provisoires condensés, l'objectif, la définition et les stratégies clés de la Corporation à l'égard du capital sont conformes à ceux décrits dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital.

Le 7 juin 2023, le Conseil d'administration de la Corporation a approuvé l'émission d'un dividende de 4,0 millions de dollars (2023 — 1,0 million de dollars) payable à son actionnaire.

La répartition des capitaux propres de la Corporation était la suivante :

|                        | <b>30 juin<br/>2023</b> | 31 mars<br>2023 |
|------------------------|-------------------------|-----------------|
| Capital d'apport       | 10 000 \$               | 10 000 \$       |
| Bénéfices non répartis | 39 083                  | 34 611          |
|                        | <b>49 083 \$</b>        | 44 611 \$       |

## 12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.



## **(a) Risque de crédit**

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. Au cours de l'exercice, la Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. Selon la politique en matière de placement, la Corporation est autorisée à investir des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils, ou au-dessus des seuils, définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's (S&P): A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

### ***Créances***

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Défense des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujéti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujettis à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 30 juin 2023, 92 % (89 % au 31 mars 2023) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation évalue une provision pour perte sur ses créances à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées en fonction de l'expérience historique de la Corporation en matière de pertes de crédit, ajustées en fonction des facteurs propres aux acheteurs étrangers ou autres entités y compris la cote de crédit, les conditions économiques

générales et une évaluation, à la fois, de la conjoncture actuelle et des prévisions à la date de clôture ainsi que l'incidence de tout problème contractuel non résolu sur la recouvrabilité des créances. La provision pour pertes de crédit attendues est liée aux risques de crédit identifiés qui sont associés à des soldes individuels de créances.

Le tableau qui suit présente la variation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées pour les créances selon la méthode simplifiée énoncée dans IFRS 9 :

|   | 30 juin<br>2023 | 31 mars<br>2023 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde au début de l'exercice                                    | -               | 72 \$           |
| Réévaluation de la provision pour pertes attendues, montant net | -               | 16              |
| Montants radiés   | -               | (89)            |
| Perte de change   | -               | 1               |
| Solde à la fin de l'exercice                                    | -               | -               |

Lorsque applicable, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la composante autres charges des charges d'exploitation et des frais d'administration.

Au 30 juin 2023, la Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 0 \$ (16 \$ au 31 mars 2023) reliée à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de l'exercice considéré.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

|                               | 30 juin<br>2023 | 31 mars<br>2023 |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Canada                        | 12 947 \$       | 2 949 \$        |
| États-Unis                    | 7 405           | 8 732           |
| Asie *                        | 856             | -               |
| Amérique centrale et Caraïbes | 508             | 594             |
| Afrique                       | 408             | 519             |
| Amérique du Sud               | -               | 276             |
|                               | 22 124 \$       | 13 070 \$       |

\* Inclut le Moyen-Orient

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

|                           | 30 juin<br>2023 | 31 mars<br>2023 |
|---------------------------|-----------------|-----------------|
| < 30 jours                | 2 782 \$        | 3 455 \$        |
| > 30 jours et < 180 jours | 1 586           | 2 245           |
| > 180 jours               | 967             | 1 738           |
|                           | <b>5 335 \$</b> | <b>7 438 \$</b> |

Toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables en date du 30 juin 2023. Il est normal que la Corporation encoure des retards dans le recouvrement de certaines créances en raison de l'environnement étranger dans lequel elle opère.

### **(b) Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change.

#### ***Risque de change***

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur ses créances et ses créditeurs libellés en monnaies étrangères en raison de la différence temporelle entre leur comptabilisation initiale et l'encaissement ou le versement réel du montant correspondant. En date du 30 juin 2023, le risque de change de la Corporation est minime.

### **(c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens de même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2023) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 31 décembre 2023 sous réserve d'une prolongation par le ministre des Finances ou de l'approbation d'un plan d'entreprise. Au 30 juin 2023, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2023).

### Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créditeurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

|        | 30 juin<br>2023  | 31 mars<br>2023  |
|--------|------------------|------------------|
| < 1 an | 18 782 \$        | 26 159 \$        |
|        | <b>18 782 \$</b> | <b>26 159 \$</b> |

## 13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

### (a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation proviennent des secteurs d'activité suivants :

|                                       | Pour les trois mois<br>terminés le 30 juin |                 |
|---------------------------------------|--|-----------------|
|                                       | 2023                                       | 2022            |
| Affaires internationales              | 7 964 \$                                   | 1 884 \$        |
| Programmes de loterie                 | 153  | 132             |
|                                       | <b>8 117 \$</b>                            | <b>2 016 \$</b> |
| Initiatives du gouvernement du Canada | 1 123                                      | 867             |
|                                       | <b>9 240 \$</b>                            | <b>2 883 \$</b> |

### (b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 30 juin 2023. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

|        | 30 juin<br>2023  |
|--------|------------------|
| < 1 an | 14 585 \$        |
| > 1 an | 21 316           |
|        | <b>35 901 \$</b> |

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables qui ne peuvent être estimées de façon fiable.

## 14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits:

|                    | Pour les trois mois terminés le 30 juin |              |
|--------------------|---|--------------|
|                    | 2023                                    | 2022         |
| Produits divers    | 14 \$                                   | 52 \$        |
| Revenus d'escompte | 9                                       | 47           |
|                    | <b>23 \$</b>                            | <b>99 \$</b> |

## 15. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Les charges d'exploitation et les frais d'administration comprennent :

|   | Pour les trois mois terminés le 30 juin |                 |
|---|---|-----------------|
|   | 2023                                    | 2022            |
| Rémunération du personnel et charges connexes | 4 776 \$                                | 4 281 \$        |
| Services de gestion des contrats              | 650                                     | 650             |
| Consultants                                   | 538                                     | 348             |
| Frais de déplacement et accueil               | 359                                     | 165             |
| Communications                                | 319                                     | 97              |
| Loyer et frais connexes                       | 252                                     | 186             |
| Logiciels, matériel informatique et soutien   | 189                                     | 229             |
| Amortissement                                 | 151                                     | 145             |
| Autres charges                                | 77                                      | 82              |
|   | <b>7 311 \$</b>                         | <b>6 183 \$</b> |

## 16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

## 17. ÉVENTUALITÉS

### (a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs étrangers en date du 30 juin 2023 s'élevait à 7,4 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en date du 31 mars 2023).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. Les types de garanties que la Corporation peut exiger que l'exportateur canadien fournisse sont diverses garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

En date du 30 juin 2023, les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient sous forme de cautions de sociétés mères totalisant 6,0 milliards de dollars (cautions de sociétés mères totalisant 6,4 milliards de dollars en date du 31 mars 2023). Ces montants se rapprochent de leurs justes valeurs.

### (b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 30 juin 2023, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. Toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.